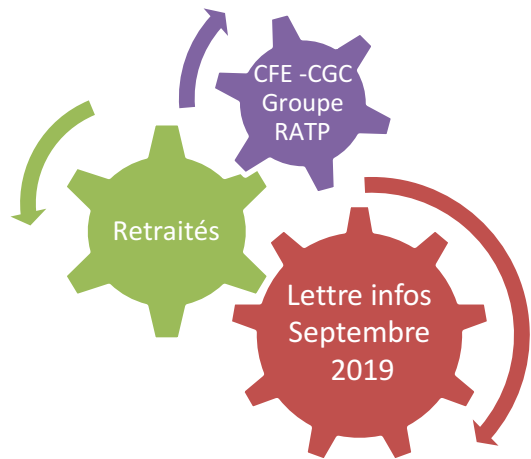




Groupe RATP

Syndicat des cadres,
des agents de maîtrise
et des techniciens
supérieurs



N°59

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Une bien triste nouvelle. Notre collègue Gilles Canteloup nous a quittés en ce mois de septembre. Ayons une pensée pour lui pour sa gentillesse et son dévouement pour aider les personnes.

Vous trouverez dans la lettre de ce mois-ci des infos sur:

- la RATP,
- Les conseils d'administration du 23 juillet et du 30 août de la RATP

A noter dans vos agendas, notre prochaine réunion des retraités qui aura lieu le 7 novembre 2019 à 9H à Lachambaudie Bâtiment ouest - 1er étage .salle LACH2-3.

Amicalement.

Jean-Marc GRISONI



QUELQUES INFOS

Conseil de surveillance du fond ARCANCIA (PERCO)

Ce dispositif d'épargne salariale PERCO en complément du PEE a été mis en place à la RATP suite à l'accord signé par la CFE-CGC et l'UNSA le 28 mai 2016. Il permet de constituer, avec l'aide de la RATP (abondement) une épargne investie dans des supports financiers (FCPE), qui devient disponible lors du départ en retraite ou situations spécifiques de déblocage anticipé par exemple acquisition de résidence, invalidité ou décès du bénéficiaire ou conjoint.

Deux gestions sont proposées :

==> Gestion libre

==> Gestion pilotée

Les rendements très faibles voir négatifs ont été impacté au dernier trimestre 2018 par l'arrivée au gouvernement italien du parti populiste et les relations géopolitiques USA-CHINE.

Les données présentées lors du conseil de surveillance sont sur l'ensemble PERCO-ARCANCIA de la Sté Générale et non sur la micro RATP.

- en 1 an, une progression des souscriptions +9% soit : 2,6 millions de contrats en France
- en 1 an, 217000 entreprises adhérentes + 2%
- en 1 an : 1,7 M de collecte

La loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) modifiera l'épargne retraite, elle a pour objectif de favoriser les dispositifs d'épargne retraite qui seront indispensables pour compenser les reculs prévisibles au système de retraite par répartition. Pour les plans d'épargne retraite ainsi que l'intéressement le principe est de simplifier et de stimuler les placements en créant un cadre commun, le PER sera donc amené à évoluer.

Table ronde bilan des actions de prévention et de sécurité 2017 CFE-CGC

Mme Guillouard a affiché sa détermination à impliquer tous les départements de la RATP concernés par les problèmes de sûreté ainsi que les autorités régaliennes.

2018 :

- augmentation de 5% des violences sur voyageurs et des vols à la tire
- diminution de la violence sur agent de 9%
- baisse de l'atteinte aux biens de 10%
- augmentation du nombre d'équipes GPSR + 4,1 équipes /jour (104,4 équipes en 2018).

-augmentation du nombre d'interventions en moins de 10mn (87% en 2018 contre 84% en 2017) -augmentation du nombre d'interpellations (1700 en 2018)

Une demande a été faite pour que les gardes à vue soient beaucoup plus systématiques.

Si l'année 2018 compte 8 fois plus de signalements de toxicomanes que l'année 2011, elle s'inscrit pour la première fois en baisse de près de 11% après 6 années consécutives de hausse

Le Parquet de Paris, qui pilote le GLTD (groupement local de traitement de la délinquance), applique une politique pénale particulièrement répressive avec déferrements et comparutions immédiates systématiques pour les vendeurs qui sont presque majoritairement écroués.

Les consommateurs se voient systématiquement prescrire une injonction thérapeutique

Le GPSR est un des acteurs clef dans la sûreté à Paris. Le projet de loi « LOM » embarque des dispositions vitales pour le GPSR. Mme Guillouard se félicite car nous allons en principe conserver notre monopole sur le réseau ferré (périmètre historique et futures lignes du grand Paris). Ceci est inscrit dans l'article 33 du projet de loi, ainsi que la sûreté du Grand Paris. Sur le réseau bus, le GPSR pourra aussi avoir la possibilité de prêter en terme de sûreté.

On note plusieurs innovations :

- le dispositif de lettres plaintes : Depuis le 20 Aout 2018, la RATP, le Parquet et la Préfecture de Police expérimentent un nouveau dispositif de lettre-plainte permettant aux touristes étrangers, victimes de vol simples commis sans violences dans les transports en commun de la région parisienne, avec tiers non identifié (plainte contre X) de déposer directement plainte sur le réseau RATP. Début 2020, ce service devrait être étendu à l'ensemble des stations et gares parisiennes.

- La mise en œuvre d'expérimentations vidéo en temps réel, le projet EVIDENCE avec SIT (vidéo protection du réseau bus). Il s'agit de la transmission en direct de vidéos par la 4G.

Ce dispositif qui complète le système actuel de vidéo embarquée disponible dans tous les bus, permettra de visualiser l'intérieur du bus sur déclenchement de l'AD (Alarme Détresse) par le machiniste mais également d'effectuer des vidéos patrouilles. Les retours d'expérience sont actuellement très positifs de la part des différents intervenants (BUS et SUR

Travaux sur le règlement intérieur et statuts CCAS CFE CGC

Il faut savoir qu'on se trouve dans un contexte contraint car en janvier 2021 auront lieu les élections du Conseil d'administration de la CCAS. Mais il faut que les textes soient stabilisés dont notamment les suppléances des retraités qui demandent une évolution du décret.

La CFE CGC a validé ces phases par écrit en septembre 2018 mais en interpellant sur des points d'incompréhension de forme. La CCAS est ok pour présenter ces 2 volets au conseil d'administration de la Caisse.

A été abordée par la CFE-CGC l'article 15 : souhait d'avoir un suppléant pour les représentants élus des retraités. Selon la CCAS, la caisse a toujours accepté un 'suppléant'. La CCAS va étudier ce point là mais cela nécessite une évolution du décret qui devrait être pris avant décembre 2019.

Le nombre de conseil d'administration est de 10 par an. Selon la CCAS, le nombre est trop élevé. La CFE-CGC ne serait pas opposée à diminuer le nombre de séances du conseil d'administration : 6 serait un nombre raisonnable.

La présidente du Conseil d'administration, Laurence COCHET, a rejoint MRF. Christine MERKAERT va donc reprendre ce sujet-là, elle sera dès lors Présidente du Conseil d'administration de la CCAS.

Programme immobilier à LYBY

Le schéma directeur de l'immobilier a été présenté.

Après étude, il a été choisi de rester sur LYBY plutôt que de migrer en banlieue (Plaine Saint Denis, Saint Ouen...), moyennant une densification du site. D'un point de vue économique, le gain n'aurait pas été significatif de quitter LYBY.

Repenser les espaces et service à l'occupant RATP pour les projets suivants :

1. Val Bienvenüe 2020
2. VDF 2022
3. SHAMROCK (Noisy le Grand) 2020
4. Lyby+ 2022
5. Urban Spaces 2020-2022

Les projets 1,2,3 sont des locations

Feuille de route:

- 115000 m² transformés soit 60% du tertiaire
- 7000 salariés concernés
- moins 7 sites (4 Lyby – 1 Shamrock – 2 VDF)
- moins 7,5 Millions d'euros de cout d'exploitation (libéralisation des bâtiments)

Un vaste projet (LYBY+) de réorganisation des espaces de LYBY avec des plateaux ouverts où les bureaux ne sont pas séparés.

Le projet LYBY+ permet de libérer 4 bâtiments (Philidor, JLVS (une grosse majorité), Tour de Lyon (50 personnes) 2 à VDF et 1 à SHAMROCK.

Rue intérieure de LYBY : création d'un Business Center avec des salles de réunion en location Pendant les travaux de LYBY les agents iront dans des zones tampons à VDF (Belledune et Chartreuse), espace Râpée pour bâtiment C2 et C5.

Bus et MRB iront à CHAMPIONNET ET BELLIARD pendant les travaux.

Actuellement 2365 personnes sont inscrites à LYBY, environ 2000 postes de travail et capacitaire de 3900 personnes en pic de fréquentation. Environ 3500 personnes qui reviennent fin 2022.

Le coût des travaux est de près de 100 millions d'euros.

Gestion du CSEC (UNSA, CGT et CFE)

Sondage CE par LBO: 7000 agents actifs. 51% agents sont des détracteurs du CE, 49% trouvent que le CE est trop cher, taux de satisfaction très faibles lors d'un incident lors de l'achat d'une prestation, 99% des agents souhaitent accéder au CE via le site internet.

Patrimoine

Un Audit interne a été validé

Bagnolet (uniquement la partie appartenant au CE) est hypothéquée (2 millions d'euros pour couvrir un prêt de 4 millions d'euro).

La vente du patrimoine est réinvestie dans la valorisation de l'immobilier existant.

Oléron est à vendre sur le bon coin !!!

Fontenay-les-briis : 7 millions d'euros à mettre pour le remettre à niveau. (1,7 millions d'injecté + 300k€/an en frais dans le précédent mandat) Est-ce que la CGT RATP veut reprendre ? La CGT peu loquace dans sa réponse

Mutuelle RATP au sujet du projet de loi « LOM »

Problématiques du transfert des 18000 salariés actifs en filiales et de leurs ayants droit.

Tous les actifs payent pour la solidarité intergénérationnelle. Le problème va se poser quand les 18000 salariés seront partis. Dès lors le coût de la solidarité sera pris en charge par les retraités ou bien les actifs + retraités. Tout cela sera dans la négociation avec les OS.

Le contrat de la mutuelle sera renégocié en 2024.

Juridiquement, la mutuelle pourrait couvrir les salariés dans les filiales.

La mutuelle a 12% de frais de gestion, ce qui est faible. Pas de commerciaux au sein de la mutuelle.

Rapport de la cour des comptes sur les régimes spéciaux de retraites SNCF et RATP

Ce rapport est disponible sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-07/20190716-rapport-regimes-speciaux-retraite.pdf>



COMMUNIQUE DE PRESSE

13 septembre 2019

Nos trois organisations syndicales représentatives de la RATP ont été reçues ce jour par la direction de l'entreprise au sujet du projet de réforme des retraites.

Sans surprise, la direction de la RATP n'a aucune proposition à faire pour répondre à la forte mobilisation des salariés dans toutes les catégories professionnelles.

Nous avons insisté auprès de la direction qu'elle remonte auprès des pouvoirs de tutelle nos analyses de la situation. Nous réclamons de véritables négociations, le maintien des compensations au regard des contraintes et des garanties concrètes rapidement

En réponse à cette mobilisation d'un très haut niveau, notre engagement est total et nous sommes déterminés à défendre l'intérêt de tous les salariés qu'ils soient ou non sous statut RATP.

Paris, le 13/09/2019 - 15H30

Aménagement industriel et immobilier du centre bus Belliard, Paris 18^{ème}

Un centre bus converti à l'électrique au cœur d'un projet urbain innovant : le groupe RATP confie la réalisation des ensembles immobiliers privés à Linkcity

11 juillet 2019

A l'issue de la consultation de promoteurs et architectes lancée par le groupe RATP dans le cadre du programme d'aménagement et de restructuration du centre bus Belliard, Paris 18^{ème}, c'est le projet porté par Linkcity qui a été retenu. Le protocole de développement a été signé le 28 juin 2019. Ce programme, qui s'ancre sur la conversion à l'électrique du centre bus, crée un nouvel îlot au cœur du 18^{ème} arrondissement avec à terme des logements, des bureaux, des résidences sociales et co-living, des commerces et un équipement sportif.

Situé au nord du 18^{ème} arrondissement de Paris à côté de la Porte de Clignancourt, le site Belliard offre un fort potentiel de développement pour le nord de la capitale.

Le projet répond à 2 objectifs :

- L'électrification des bus et du centre bus pour le 1^{er} trimestre 2024, afin de s'inscrire dans la dynamique plan Bus2025 de la RATP qui vise à disposer d'un parc de véhicules 100% propre d'ici 2025 en Île-de-France, conformément aux objectifs fixés par Île-de-France Mobilités. L'un des enjeux majeurs relevé vise à réaliser l'ensemble des transformations en garantissant l'exploitation du centre de remisage lors des travaux d'électrification du parking bus et du programme immobilier. En effet, le phasage des travaux permet de maintenir l'activité de remisage de la RATP.
- La valorisation et l'optimisation de l'espace du centre bus du 29 rue Belliard dans le 18^{ème} arrondissement de Paris. Un projet immobilier viendra se superposer au centre bus et contribuer à animer le quartier tout en conservant l'activité logistique.

Ce lieu aujourd'hui enclavé va ainsi s'ouvrir, prendre vie et se connecter à son environnement grâce au projet immobilier développant environ 25 000 m². Celui-ci sera très bien desservi en transports en commun (métro ligne 4 et 12, tramway T3b) et comprendra une programmation mixte avec des logements, des bureaux, des résidences sociales et co-living, des commerces et un équipement sportif privé.

La diversité des offres de logements participent à la singularité du projet : « logements à vie » développés par La Française, habitat participatif, accession libre et logements sociaux. Ils seront desservis depuis le parvis paysager accessible depuis la rue Championnet.

L'îlot s'inscrit dans une démarche environnementale forte qui vise la neutralité carbone (label d'Etat « Bas-Carbone ») : utilisation de matériaux biosourcés (bâtiments bois, planchers mixte bois/béton...), des

énergies renouvelables avec notamment une halle photovoltaïque (d'environ 2 000 m²) qui permettra l'autonomie électrique de près de la moitié de l'opération. Des panneaux solaires thermiques intégrés aux toitures végétalisées des immeubles, ainsi que la récupération des calories générées par les transformateurs RATP, contribueront à la production d'eau chaude sanitaire à l'échelle de l'îlot. Au-dessus du centre bus, un grand jardin planté verra le jour au cœur de l'îlot, offrant des vues agréables, un vrai confort d'usage et un îlot de fraîcheur. Le parvis bénéficiera d'une végétalisation en pleine terre.

Les travaux de couverture et d'électrification du centre bus devraient démarrer début 2021 et ceux du projet immobilier début 2024. La livraison prévisionnelle du projet immobilier est programmée dès la fin 2025.

Marc MIMRAM Architecture & Ingénierie, l'Atelier JBMN et la paysagiste Ana MARTI-BARON ont mis leurs savoir-faire au service de la qualité de vie urbaine du projet.

« L'ambition du groupe RATP de devenir le partenaire privilégié des villes intelligentes passe notamment par une politique énergétique et immobilière ambitieuse, comme l'illustre le programme mixte Belliard qui associe un centre bus, des logements, des bureaux, des commerces... Notre objectif est ainsi de contribuer à une meilleure qualité de vie en ville, avec un impact urbain positif sur l'économie, la société et l'environnement », Jean-Louis Houpert, Directeur de la valorisation immobilière du groupe RATP.

« La mixité des fonctions urbaines et leur articulation au sein de ce site témoignent de notre capacité à « faire la ville sur la ville » de manière qualitative, respectueuse de l'environnement et en l'inscrivant dans une dynamique de quartier », Gérard Lodetti, Directeur général délégué Linkcity France.

Résultats semestriels
Une forte dynamique de croissance rentable

- Une accélération de la croissance de l'activité, tirée à la fois par la dynamique de l'EPIC RATP et le développement de l'activité des filiales en France et à l'international
- Une forte progression des investissements en Île-de-France, au bénéfice des voyageurs franciliens et avec le soutien d'Île-de-France Mobilités
- Une trajectoire financière maîtrisée

- Maintien d'une **dynamique forte du trafic voyageurs** en Ile-de-France, en croissance de +2,5%.
- **Forte progression du chiffre d'affaires** consolidé (+6,4%, soit + 179M€), à 2 966 M€.
- **Contribution des filiales en hausse**, à 21,6% du chiffre d'affaires du Groupe, contre 20,8% en juin 2018
- Poursuite de l'amélioration de la performance opérationnelle : EBIT récurrent en hausse de 14,5%, à 242 M€, soit 8,2% du CA (contre 7,6% en 2018).
- **Accélération du rythme des investissements en Île-de-France** : 666 M€ investis à fin juin, en hausse de +16%
- Des fondamentaux financiers sains, avec une dette nette en légère baisse, à 5,1 Md€ et un gearing qui poursuit son amélioration, à 1,05 x, contre 1,07 x fin décembre 2018.

Le Conseil d'Administration de la RATP, réuni le 30 août 2019 sous la présidence de Catherine Guillouard, Présidente-directrice générale de l'entreprise, a examiné et arrêté les comptes consolidés du groupe RATP et les comptes sociaux de l'EPIC, au 30 juin 2019.

A cette occasion, **Catherine Guillouard a déclaré** : « La progression des résultats semestriels du Groupe RATP démontre la capacité du Groupe à se développer à un rythme soutenu, en ligne avec les objectifs fixés dans son plan Défis 2025, tout en faisant progresser sa rentabilité et un endettement maîtrisé.

En Île-de-France, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, nous poursuivons notre programme massif d'investissement pour améliorer l'offre de transport et la qualité de service. Nous avons accéléré le rythme d'investissements au premier semestre, avec une progression de 16% par rapport au premier semestre 2018, soit 666 M€ au bénéfice des voyageurs pour prolonger les lignes de métro et de tramway, entretenir les infrastructures et les équipements existants, renouveler et rénover le matériel roulant, et moderniser les espaces et l'information voyageur.

Nous continuons de mener une politique de modernisation et d'extension des réseaux sans équivalent en Europe, avec notamment le prolongement simultané de quatre lignes de métro (L4, 11, 12 et 14 nord et sud), l'automatisation de la ligne 4, et la transition énergétique de l'ensemble de nos dépôts bus.

Le Groupe poursuit également sa dynamique de développement en France et à l'international avec le gain d'importants appels d'offres et le renouvellement de contrats d'exploitation par RATP Dev. »

Evolution des principaux indicateurs de performance du groupe RATP

En M€	30 juin 2018	30 juin 2019	Evolution
Chiffre d'affaires consolidé	2787	2966	+6,4%
EBIT récurrent	212	242	+14,5%
Résultat Net Part du Groupe	114	126	+10,5%
Capacité d'autofinancement	484	549	+13,5%
Dette nette	5188	5128	-1,2%

Une forte accélération de la croissance de l'activité

Au 30 juin 2019, le chiffre d'affaires consolidé atteint 2 966 M€, en progression de +6,4% (+6,1% hors effet devises) par rapport au premier semestre 2018 (2 787 M€), contre +0,2% en juin 2018 et +3,2% sur l'année 2018. Le rythme de croissance de l'activité du Groupe s'est ainsi fortement accéléré depuis un an, traduisant le succès de la politique de développement engagée en France et à l'international.

La contribution de l'EPIC au chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 2 326 M€, en hausse de 5,4%, grâce au dynamisme des recettes voyageurs en Île-de-France (+4,4% en volume), et au développement de l'offre, avec la restructuration du réseau de bus parisien. L'activité des filiales est également en développement rapide, à 640 M€ (+10,3%), tirée par l'accélération de la croissance de RATP Dev.

Hors effet devises, favorable au 1er semestre, l'activité de RATP Dev a progressé de 8,6%, grâce au dynamisme des contrats en portefeuille en France, en Afrique du Nord et en Italie, et aux nouveaux contrats remportés en 2018, aux Etats-Unis, en Arabie Saoudite (métro de Ryadh) et en Italie (contrat Latium Cilia).

Une performance opérationnelle et financière qui poursuit sa progression

L'EBIT récurrent ressort à 242 M€ (8,2% du chiffre d'affaires, contre 7,6% en juin 2018), en hausse de 31M€ (+14,5%) par rapport à juin 2018. Cette amélioration traduit le dynamisme de l'activité, combiné à une bonne maîtrise des charges opérationnelles de l'EPIC, qui a réalisé 15 M€ de gains de productivité au premier semestre.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 126 M€ (+12 M€ par rapport à 2018), soit 4,2% du chiffre d'affaires, contre 4,1% fin juin 2018.

La capacité d'autofinancement a progressé de 65 M€, à 549 M€, permettant d'autofinancer les investissements sur fonds propres et de couvrir l'évolution saisonnière du BFR d'investissements.

La dette nette s'établit ainsi à 5 128 M€, en baisse de 60 M€ par rapport à fin décembre 2018. Le gearing du Groupe, poursuit ainsi sa trajectoire d'amélioration à 1,05 x contre 1,07 x fin décembre 2018, en avance sur l'objectif de la trajectoire Défis 2025.

Dans ce contexte, la RATP a lancé avec succès une nouvelle émission de Green Bonds de 500 M€ le 13 juin 2019, d'une maturité de 10 ans. L'opération a connu une réussite exceptionnelle avec un taux de souscription élevé (> 5 fois), traduisant la qualité du crédit de l'émetteur RATP et la crédibilité de sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique. Ce succès a permis à l'entreprise de bénéficier de conditions de financement favorables, avec un coupon de 0,35%.

En Île-de-France, un trafic en hausse et des investissements massifs

En Île-de-France, la forte dynamique du trafic voyageurs s'est maintenue au premier semestre, avec une croissance de +2,5%, soit 1 780 millions de voyages (1 736 millions en 2018). Cette tendance est soutenue par la bonne santé de l'économie francilienne, le dynamisme du tourisme en Ile-de-France et par la poursuite de politiques publiques favorables au développement des transports collectifs. Elle a également bénéficié au premier semestre 2019 du rattrapage de l'impact des grèves SNCF du printemps 2018, et a été au contraire affectée par les manifestations qui ont perturbé le trafic les week ends.

Les modes ferrés progressent fortement et portent la hausse du trafic, avec une croissance de 1,8% pour le Métro, de 6,3% pour le RER et de 10,7% pour le tramway. Le RER B a vu son trafic se redresser fortement (+13,4%), tandis que le RER A voit sa fréquentation poursuivre sa progression (+2,7%). Quant au tramway, il bénéficie de renforts d'offres et du prolongement du T3b à Porte d'Asnières.

L'activité Bus (-0,9% dans son ensemble) reste en revanche fortement pénalisée sur le périmètre parisien (-8,7%) par les mouvements sociaux des week-ends et par l'ampleur des travaux de voirie dans Paris. Les lignes de bus de banlieue (+2,5%) et en site propre (+4,4%) sont en progression.

Au premier semestre 2019, la RATP, avec le soutien d'Île-de-France Mobilités, a poursuivi une politique d'investissements soutenus, avec 666 M€ investis :

- 257 M€ pour le prolongement des lignes de métro et tramway (prolongements en cours des lignes 4, 11, 12, 14 nord et sud). L'inauguration du prolongement du T1 à Asnières Quatre Routes est prévue pour fin 2019. Des études d'avant-projet sont réalisées pour le prolongement du T3b à la Porte Dauphine ;
- 348 M€ pour l'entretien et la modernisation des infrastructures et des équipements existants (attribution du marché pour l'achat d'un maximum de 1 000 bus électriques, conversion des centres bus à l'électrique et au biogaz, mise en service du centre de commandement unique du RER A, poursuite des travaux de modernisation des terminus Orsay et Saint-Rémy-lès-Chevreuse sur le RER B, automatisation de la ligne 4 du métro, modernisation de la ligne 6 du métro pour accueillir le nouveau matériel dès 2021, étude de faisabilité pour une éventuelle automatisation de la ligne 13, multiples chantiers d'escaliers mécaniques et d'ascenseurs, ...) ;
- 61 M€ pour moderniser les espaces, améliorer l'information voyageur et la qualité de service : poursuite de la rénovation des gares et stations (Auber, Vincennes, Trinité d'Estienne d'Orves) et mise en accessibilité de la gare Luxembourg (RER B), 301 gares stations équipées en 3G/4G (soit plus de 80% du réseau), déploiement en cours du wifi dans environ 90 stations et gares, nouvel affichage dynamique en temps réel déployé sur le RER, lancement de la nouvelle version de l'Appli RATP, modernisation de la billettique avec le lancement des nouveaux supports Navigo Easy et Navigo Lab et l'expérimentation du nouveau service Navigo Liberté +).

Au total, la RATP réalise plus de 3 200 projets de toute taille afin d'améliorer la qualité de service et d'assurer une sécurité maximale de ses installations. **L'entreprise maintient son objectif d'un haut niveau d'investissement de plus de 1,8 milliard d'euros au cours de l'année 2019.**

Sur le réseau ferré, un haut niveau de production

Au cours de ce premier semestre, le réseau Métro a connu une production en heure de pointe de 96,8% en moyenne sur l'ensemble des lignes, confirmant ses bons résultats des années précédentes.

Le RER A affiche une ponctualité de 93,6%, en hausse de 4,5 points par rapport à la même période de 2018. Cette nette amélioration est due notamment à la mise en place de la nouvelle grille horaire et au déploiement du pilotage automatique sur le tronçon central, alors même que la ligne a connu une croissance de +2,7% de sa fréquentation.

Pour le RER B, l'indice de ponctualité est en hausse de 0,9 point, à 89,1% (contre 88,2% sur le 1er semestre 2018), notamment grâce à l'amélioration continue de la co-exploitation de la ligne par SNCF et RATP.

Sur les réseaux de surface, l'offre réalisée au 1er semestre 2019 s'établit à 94,8%, et la mise en place du nouveau réseau de bus parisien au mois d'avril doit permettre de sensiblement faire progresser la ponctualité du mode Bus.

Des filiales en développement en France et à l'international

→ Forte dynamique de croissance pour RATP Dev

Au premier semestre 2019, l'activité de RATP Dev a progressé de +8,6% hors effet de conversion des devises, soit +48 M€. La dynamique de croissance est forte pour les contrats en portefeuille en France, en Algérie avec le prolongement des réseaux exploités, ou en Italie avec l'ouverture de la ligne de tramway reliant l'aéroport de Florence et l'extension de la ligne 1. Elle est également tirée par le démarrage de contrats remportés en 2018, aux Etats Unis (Washington DC Circulator, Santa Maria, Yuma), au Moyen Orient (montée en puissance du contrat du métro de Riyadh, mise en service de la première ligne du métro de Doha) et en Italie (Latium Cilia).

RATP Dev a également remporté d'importants contrats début 2019 pour l'exploitation des réseaux d'Angers, Saint-Malo, Brest Métropole, Creil (Oise) et CDG Express (en joint-venture avec Keolis), et la filiale a été renouvelée aux Etats-Unis pour les contrats de Tucson (Arizona) et de Charlotte (Caroline du Nord). Les contrats d'exploitation de la ligne 1 du métro de Mumbai et de la ligne 9 du métro de Séoul sont arrivés à leur terme en juin 2019.

→ Une activité en croissance rapide pour les autres filiales et participations du Groupe

L'activité de RATP Smart Systems, filiale spécialisée dans les services d'aide à la mobilité, est en hausse de 30% au premier semestre, tirée par sa participation active à la digitalisation du Groupe.

Le chiffre d'affaires brut de **RATP Real Estate** enregistre une hausse de +9 % qui traduit la montée en puissance des activités de la filiale au service du groupe, notamment sur le programme BUS 2025 (conversion énergétique des centres bus) et la poursuite du projet Vaugirard (reconfiguration des ateliers et création d'un nouveau quartier dans le XVème arrondissement aux côtés de RATP Habitat).

Systra, société d'ingénierie, participation conjointe des groupes SNCF et RATP, a réalisé un niveau élevé de prises de commandes, à 316 M€ (+12 M€ par rapport à 2018). Le premier semestre a été marqué par l'obtention de contrats de design aux Emirats Arabes Unis, en Inde et en Pologne, le contrat de rénovation des ouvrages d'art aériens dans le cadre de la rénovation du métro de Chicago, l'attribution de la maîtrise d'œuvre du lot central infra de la 3ème ligne du métro automatique de Toulouse.

Systra gagne l'assistance à maîtrise d'ouvrage des lignes 15 Ouest et 15 Est du Grand Paris Express

Société du Grand Paris (SGP) a confié à Systra l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage des lignes 15 Ouest et 15 Est du Grand Paris Express. Systra accompagnera la SGP à partir de ce mois de septembre jusqu'à la mise en service de ces lignes prévue en 2030.

SMART CITY : AVEC L'IMMOBILIER, LA RATP SE PREPARE A L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE

Le chiffre d'affaires de RATP Real Estate, la filiale de services immobiliers de l'opérateur de transports franciliens, a bondi de 9% au premier semestre 2019 par rapport à la même période en 2018. La RATP travaille désormais à la valorisation de ses 750 hectares et annonce une du partenariat avec le promoteur bois Woodeum. Objectif : se rendre indispensable dans la construction de la ville intelligente de demain.

Ligne 8 : 53 ans d'exploitation

L'histoire de la ligne 8 est particulièrement longue et morcelée. Déclarée d'utilité publique le 6 avril 1903, elle fut d'abord construite d'Auteuil à l'Opéra et ouverte en 1913. En 1928, elle est prolongée jusqu'à Richelieu Drouot, puis jusqu'à la porte de Charenton en 1931. La partie Auteuil est « débranchée » en 1937, et la ligne allongée jusqu'à Balard. A l'autre bout, elle atteindra Charenton-Ecoles en 1942. Et enfin Maisons-Alfort en 1970.

Pécresse, la clim et les écolos

Valérie Pécresse se méfie de « l'hystérie écologiste » et veut refuser « l'irrationnel et le populisme » quand il s'agit d'environnement. « Il y a dix ans, les conseillers régionaux Verts ont refusé la climatisation dans les bus, raconte la présidente de la région Ile-de-France. Du coup, dès que les températures montent, les gens ne prennent plus le bus et reprennent leur voiture! » Elle a fixé comme objectif de doter l'Ile-de-France de 10000 bus climatisés d'ici à dix ans

Une rame de métro automatique de la ligne de la RATP a filé sans s'arrêter

21h35, mardi 17 septembre, ligne de la RATP, 100%% automatisée : un énorme bruit suivi d'étincelles surviennent à la station Palais Royal. A l'origine de l'incident " une disjonction d'intensité ", explique la RATP. 21h50, le service se poursuit certes, mais une rame avec des voyageurs à bord se lance dans une course folle et omet de marquer l'arrêt à trois stations consécutives : Concorde, Champs-Élysées Clémenceau, Franklin D. Roosevelt. " Une mauvaise programmation ", résume la Régie. Comprendre, une erreur de programmation d'origine humaine.

La RATP au volant des bus de la cité corsaire

Saint-Malo Agglomération a choisi RATP Dev, filiale du groupe RATP, pour exploiter son réseau de transports en commun MAT (Malo Agglo Transport), mission assurée jusqu'alors par Keolis. Cette délégation de service public est effective depuis le 1er septembre, pour cinq ans. Un contrat qui devrait générer au total plus de 50 M de chiffre d'affaires

INFO DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RATP

Vous trouverez ci-dessous les interventions de notre administratrice Claire JEUNET MANCY.

Intervention au CA extraordinaire du 23 juillet 2019

Il y a deux ans, lors de la nomination de Madame Catherine Guillouard au sein de ce Conseil d'administration, j'avais évoqué deux défis qui me paraissaient particulièrement sensibles : les relations avec l'autorité organisatrice Ile-de-France Mobilités (IDFM) et l'ouverture à la concurrence.

Ces 2 défis sont plus que jamais d'actualité avec le démarrage imminent de la négociation du futur contrat avec IDFM et la préparation de l'ouverture à la concurrence en Ile de France.

Au cours des deux dernières années, les chantiers de transformation de l'entreprise se sont multipliés et ont vocation à s'accélérer pour conduire *in fine* à une véritable métamorphose de l'EPIC et du Groupe dans son ensemble.

Dans ce contexte de changement de culture d'entreprise, inhérent à la filialisation progressive et à l'entrée dans le monde de la concurrence, de productivité renforcée et de redéploiement des effectifs, je suis convaincue de l'importance et de la nécessité d'un dialogue social de qualité. Un dialogue qui n'est pas une fin en soi, mais dont le but essentiel est de fédérer l'ensemble des acteurs de l'entreprise pour relever ces défis. La nécessaire adhésion de tous à la cohérence des règles qui sous-tendent ces enjeux ne pourra s'affirmer qu'à travers leur cohésion.

Ainsi, la présence de l'administrateur salarié au sein d'un conseil permet de faire entendre la voix et la perception des salariés, les difficultés du terrain mais également de vous faire part d'éventuelles alertes. Et, dans l'autre sens, ce même administrateur doit être en mesure d'expliquer à ses interlocuteurs les choix stratégiques retenus.

Je m'attacherai à jouer ce rôle au sein de ce conseil, particulièrement en ce qui concerne l'encadrement de la RATP, dans un esprit de collaboration et de confiance, au service de la défense des intérêts de l'entreprise et de tous ses acteurs, pour répondre à l'objectif supérieur - s'il n'y en avait qu'un seul à retenir - de la satisfaction du client.

Intervention sur SYSTRA au CA du 30 août 2019

Notre Conseil d'administration doit se prononcer aujourd'hui sur deux augmentations de capital de RATP COOPERATION destinée à souscrire à 2 augmentations de capital de Systra.

- La première augmentation de capital est affectée à l'assainissement de la structure de bilan de SYSTRA.
- La seconde augmentation de capital a vocation à être utilisée sur la période 2019-2021 pour les besoins des opérations de croissance externe de SYSTRA.

Ce financement doit permettre de démarrer un nouveau plan stratégique fondé sur 3 axes, dont nous avons pu mesurer en Commission qu'il est le fruit d'une réflexion approfondie.

Je tiens pour ma part à souligner l'importance de l'axe relatif à la construction et au renforcement d'une base robuste en France. Je me réjouis que la nouvelle stratégie intègre un axe fort de diversification de l'activité en

France et je souhaite que notre Conseil puisse être régulièrement informé de l'état d'avancement de cet axe de développement.

Par ailleurs, je voudrais également insister sur l'importance de la clause de rendez-vous à l'horizon du printemps 2021 destinée à faire le bilan des actions menées en 2019-2020 avant de décider d'une éventuelle 2^{ème} étape de croissance externe. En 2021, il sera fondamental à mon sens de faire le bilan des actions et une analyse stratégique, mais également de voir si l'EPIC RATP est en capacité d'apporter à nouveau un soutien financier à SYSTRA pour son développement. La pression financière qui pèse aujourd'hui sur l'EPIC est appelée à se renforcer dans le cadre du futur contrat avec IDFM même si à ce stade, nous n'avons pas de visibilité précise. Le développement des filiales du groupe conduira également probablement l'EPIC à leur apporter un soutien financier et des choix prioritaires devront être faits.

Intervention sur les comptes semestriels 2019 sociaux et consolidés au CA du 30 août 2019

Les comptes semestriels 2019 de l'EPIC :

Les résultats semestriels 2019 de l'EPIC traduisent la performance financière de l'entreprise, ce qui est remarquable compte tenu du caractère ambitieux du budget 2019.

Tous les indicateurs financiers de l'EPIC sont en nette progression, ce qui conduit à une reprévision budgétaire à la hausse de 32 M€, tandis que l'endettement net diminue de 78 M€.

Ces résultats financiers démontrent qu'un établissement public peut être performant financièrement, et c'est important de le souligner car aujourd'hui, l'établissement public est souvent associé à une image poussiéreuse.

En réalité, un établissement public bien géré avec des équipes de talent et investies peut être performant et les résultats semestriels que nous étudions aujourd'hui en sont la preuve.

La performance des salariés de l'EPIC repose encore aujourd'hui sur un collectif solide, une solidarité et une cohésion entre les équipes dans de nombreux départements. Les valeurs managériales sont historiquement celles de l'échange, de l'écoute et de la bienveillance.

Il me paraît essentiel de préserver ces valeurs managériales ainsi que ce collectif et d'en valoriser la performance, si l'on veut accélérer et réussir tous les chantiers de transformation de l'entreprise.

Les comptes semestriels consolidés 2019 :

Ces résultats semestriels consolidés reflètent globalement une bonne performance financière du Groupe en ligne avec le budget 2019, une forte croissance du chiffre d'affaires pour l'EPIC et les filiales. La part des filiales augmente et passe à 21,6 % du chiffre d'affaires du Groupe.